REGLEMENT GENERAL DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS DU COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL DE L'ESSONNE

SAISON 2026 – 2027

Règlements particuliers des compétitions de handball organisées par le Comité 91

Coupe et du Challenge de l'Essonne

Comité Départemental de Handball de l'Essonne
15 rue du Roussillon, 91220 Brétigny sur Orge
01 69 88 90 30

Version du 05/11/2026

Le règlement particulier s'inscrit en complément des règlements généraux du handball.

En l'absence de précision contraire : le terme « joueur(s)» signifie joueur(s) ou joueuse(s)

Règlement général

1. Modalités d'Inscription et Communication

- **Inscription automatique** : Tous les clubs sont inscrits d'office à la compétition.
- **Désengagement** : Toute demande de retrait doit obligatoirement être effectuée via le lien Forms dédié. Une date limite de désinscription sera indiquée sur le lien
- **Communication officielle** : La Commission d'Organisation des Compétitions (COC) est l'interlocuteur unique.
- **Contact** : Seuls les emails adressés de la boite générique du club à la boîte officielle (**5891000.coc@idf.ffhandball.net**) seront traités par la COC.

2. Préalables à respecter pour toutes inscriptions quel que soit le niveau

- Coupe de l'Essonne : une seule inscription par équipe par catégorie
- Challenge de l'Essonne : une seule inscription par équipe par catégorie excepté en catégorie U11 - U13 où deux équipes seront acceptées.
- Un joueur ayant évolué, en coupe ou en challenge, dans une catégorie ne pourra pas redescendre dans une catégorie d'âge inférieur.
- Un joueur ayant joué un match d'un tour donné dans une catégorie ne peut pas jouer un match d'un même tour dans une autre catégorie, ceci sans considération de dates.
    - Exemples :
        - Un joueur U13 ayant joué un 1/32 de finale en U13, ne peut pas jouer un 1/32 de finale en U15
        - Une joueuse U11 ayant joué un 1/32 de finale en U11m ne peut pas jouer un 1/32 de finale en U11F ou inversement.
- Un joueur ayant joué un match de Coupe de l'Essonne ne pourra en aucun cas jouer un match du Challenge (FMDE faisant foi).
- Toutes les licences joueurs compétitives excepté les licences de type « C « sont autorisées sans limite de type et/ou de nombre.
- Le(s) joueur(s) surclassé(s) par la fédération française de handball sera/seront autorisé(s) à prendre part au match de leur catégorie supérieur.
  Exemple : un U15 surclassé pourra prendra part au match en U18 ans.
  Attention : ce joueur/joueuse ne pourra pas redescendre dans sa catégorie d'âge

Catégories +16 ans M et F

- Les joueurs évoluant en championnat de France ne pourront pas participer à la Coupe de l'Essonne niveau départemental quel que soit le nombre de match réalisés au sein de ce championnat
- Les joueurs évoluant en championnat régional, pourront prendre part à la Coupe de l'Essonne niveau départemental suivant les conditions suivantes :

Participation à la coupe de niveau départementale	
Joueur évoluant en championnat de France	Participation non autorisée
Joueur évoluant en championnat régional + N3F	Participation autorisée pour chaque rencontre sous les conditions suivantes : Maximum de 2 joueurs / joueuses par rencontre ayant réalisé un maximum de 3 matchs avec l'équipe évoluant en région : La COC considère un joueur région à partir du 4eme match réalisé en région

Equipes en Convention Masculin (toutes catégories)

Les équipes en convention ne pourront pas prendre part à la Coupe et au Challenge de l'Essonne sous le nom de la convention.
Chaque club devra inscrire une équipe en son nom et les équipes joueront la coupe ou challenge en fonction du niveau de jeu en championnat
Exemple : Si Convention Club A-Club B niveau de jeu Elite : Chaque club jouera la Coupe de l'Essonne
Si Convention Club A-Club B niveau de jeu Honneur : Chaque club jouera le Challenge de l'Essonne

Equipes en Convention Féminin

- En U18 et U15 même règlement que les Equipes en Convention Masculin
- En U13 et U11 : les équipes pourront inscrire l'équipe en convention (1 en coupe et 1 en challenge si 2 équipes)

Equipes en Regroupement

- Les équipes masculines et féminines en regroupement, quelle que soit la catégorie, sont autorisées à participer à la coupe ou challenge de l'Essonne sous le nom du regroupement (1 seule équipe sous le nom du regroupement sera acceptée). Toutefois un club peut choisir d'inscrire une équipe en son nom propre.

- 2 équipes maximum (1 en coupe et 1 en challenge)

Exemple 1

- *Les Clubs A et B ont constitué une équipe en regroupement : « R. B-A (-15M) » (B étant pilote)*
- *A ayant un effectif -15M suffisant engage A1 en Coupe et A2 en challenge.*
- *L'équipe en regroupement peut être engagée, en coupe telle quelle.*

Exemple 2

- *Les Clubs A et B ont constitué une équipe en regroupement : « R. A-B (-15M) » (A étant pilote)*
- *A ayant un effectif -15M suffisant engage A1 en Coupe et A2 en challenge.*
- *L'équipe en regroupement peut être engagée, en coupe, sous la forme « R.Coupe B-A » (B étant pilote)*

1. Joueurs autorisés

Pour être autorisés à figurer sur une FDME de Coupe ou Challenge au sein de cette équipe, les joueurs doivent :

- Être qualifiés à la date de la rencontre.
- Être validés sur la liste de regroupement ou de la convention (U13F et U11F), au plus tard, la veille de la rencontre.
- N'avoir joué en Coupe ou en Challenge dans aucune autre équipe de cette catégorie

Les joueurs ayant joué dans cette équipe en Coupe ou en Challenge ne peuvent plus jouer en Coupe ou en Challenge dans aucune autre équipe de cette catégorie.

Cas particuliers des Equipes et Joueurs, -15 , -18 et +16, évoluant en Championnat National et/ ou Régional

Tout ce qui n'est pas explicitement autorisé est interdit

	Cpe -15	Chge -15	Cpe -18	Chge -18	Coupe +16 des Eq. Départementales	Coupe +16 des Eq. Nat& Rég
Equipe -15 Région	**Oui**					
Equipe -18 Région			**Oui**			
Equipe -18 *Champ de France*						**Oui**
Equipe +16 N1; N2; N3M						**Oui**
Equipe +16 Régional et +16F N3						**Oui**
Joueur -15 Région	***Oui***			***Oui***		
Joueur -18 Région			***Oui***		***Oui***	***Oui***
Joueur -18 Champ de France			***Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDM***		***Oui dans la limite de 3 joueurs par équipe par FDM***	***Oui***
Joueuses -17 Champ de France	***Oui dans la limite de 3 joueuse***		***Oui dans la limite de 7 joueuses si pas de Coupe***		***Oui dans la limite de 7 joueuses par équipe par FDM***	***Oui***

	s par FDM		***spécifique***			
Joueur +16 N1M&F; N2M&F; N3M						***Oui***
Joueur +16 Régional ; N3F			***Oui dans la limite de 2 joueurs par équipe par FDME***		***Oui dans la limite de 2 joueurs par équipe par FDME***	***Oui***

Organisation des Compétitions

Catégorie +16 ans Masc et Fem

- Le nombre de tours est défini en fonction du nombre d'équipes inscrites
- La date des tirages au sort est annoncée et des représentants de club peuvent y participer soit en présentiel au comité de l'Essonne, soit en visioconférence.
- Un tirage au sort entre chaque tour sera effectué
- Une équipe de niveau national ne pourra pas refuser un match le lundi / mardi et mercredi soir.
- Les équipes de niveau national se déplaceront systématiquement si le tirage est entre une équipe de niveau régional et une équipe de niveau national.

Deux compétitions sont organisées pour chacune des catégories +16 féminines et +16 masculins :

Le nombre de joueur(s) / joueuse(s) autorisées sur chacune des rencontres est au nombre de 14.

La Coupe des Équipes Départementales de l'Essonne

- Réservé aux clubs ayant une équipe évoluant en championnat départemental de l'Essonne

La Coupe des Équipes Nationales et Régionales de l'Essonne

- Ouvert aux clubs de l'Essonne ayant une équipe évoluant en championnat
  - National (N3M ; N2 ; N1 ; -18CdF/-17CdF)
  - Régional
  - Départemental

Nota :

- un club peut engager une équipe en Coupe des Équipes Départementales de l'Essonne et une autre en Coupe des Équipes Nationales et Régionales de l'Essonne, dès lors qu'il remplit les conditions de participation de chacune des compétitions.
- Un club ayant une équipe en championnat de France -18M ou -17F peut l'engager en Coupe des Équipes Nationales et Régionales de l'Essonne en plus de sa +16, le cas échéant.
  - Dans cette équipe ne pourrons participer que les -18 ans remplissant les conditions pour jouer en +16 ans
- Un club inscrivant une équipe départementale en coupe des Équipes Nationales et Régionales de l'Essonne renonce, de fait, à participer à la coupe départementale avec le même effectif.

Coupe des Équipes Départementales de l'Essonne

Conditions de participation

Coupe Féminine

- Ouvert à tous les clubs, conventions ou regroupements (Art.25, Art. 24) de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans départemental.
- Une seule équipe par club, convention ou regroupement

Coupe Masculine

- Ouvert à tous les clubs de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans départemental.
- Une seule équipe par club

Organisation générale

- Cette compétition est à élimination directe, l'équipe perdante est éliminée.
- Le nombre de tours dépend du nombre d''équipes engagées
- Toutes les équipes engagées entrent dans la compétition dès le premier tour
- Les rencontres sont désignées par tirage au sort intégral
- L'équipe tirée au sort la première reçoit.

Coupe des équipes nationales et régionales de l'Essonne

Conditions de participation

Coupe Féminine

- Ouvert à tous les clubs ou conventions (Art.25) de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans
    - National (N3 ; N2 ; N1 ; -17CdF)
    - Régional
    - Départemental

- Une seule équipe par club, convention ou regroupement, à l'exception d'une équipe -17 CdF qui pourra s'ajouter à la première le cas échéant.

Coupe Masculine

- Ouvert à tous les clubs de l'Essonne dont au moins une équipe joue en championnat +16 ans national ou régional.

    - National (N3 ; N2 ; N1 ; -18CdF)
    - Régional
    - Départemental

- Une seule équipe par club, à l'exception d'une équipe -18 CDF qui pourra s'ajouter à la première le cas échéant.

Organisation générale

- Le nombre de tours dépend du nombre d'équipes engagées
- Toutes les équipes engagées entrent dans la compétition dès le premier tour
- Les rencontres sont désignées par tirage au sort intégral
- L'équipe tirée au sort la première reçoit.

CATEGORIES JEUNES

Catégories U18 – U15 – U13 Masculins

Répartition par division et catégorie

Division	U18	U15	U13	U11
France / Région	Coupe	Coupe	-	-
Élite	Coupe	Coupe	Coupe	Coupe
Excellence	Coupe / Challenge	Coupe / Challenge	Coupe	Coupe
Honneur	Coupe / Challenge	Coupe / Challenge	Coupe/ Challenge	Challenge
Autres	Challenge	Challenge	Challenge	Challenge

Tour préliminaire pour les catégories (U18M et U15M et U13M)

- Match sec pour les poules Excellence et Honneur.
- Les vainqueurs intègrent la **Coupe de l'Essonne**.
- Les perdants intègrent le **Challenge de l'Essonne**.

Tour principal pour toutes les catégories

- Poules de 4 équipes avec matchs répartis sur 3 journées.
- **Tours suivants (à partir des 1/16me de finale ou 1/8me de finale ou 1/4 de finale en fonction du nombre d'équipes inscrites** : Matchs secs

- Un tirage au sort entre chaque tour sera effectué
    - Par principe le 1er club nommé lors du tirage au sort reçoit, cependant en catégorie jeune l'équipe évoluant en région se déplacera chez celle jouant en département.

Critères de qualification et classement

Le nombre de qualifiés (1er uniquement, 1er et 2ème, ou meilleurs 2èmes) sera défini après la date limite de désengagement. **Critères de départage en cas d'égalité :**

1. + grand nombre de points.
2. Meilleure différence de buts (goal average).
3. + grand nombre de victoires.
4. + grand de buts marqués

Equipes concernant les catégories des U13 et U11

Chaque club a la possibilité d'inscrire en challenge 2 équipes par club.
Sur la phase 1, obligation de fournir la liste des joueurs composant chacune des équipes sans changement d'équipe. Cette liste devra être fournie une semaine avant le début de la phase 1 ou 2 selon les catégories. Un joueur inscrit en équipe 1 ne pourra pas jouer en équipe 2 et un joueur inscrit sur la liste en équipe 2 ne pourra pas jouer en équipe 1

- Pour les catégories U11M-U13M, si un club inscrit deux équipes en Challenge, et que ces deux équipes sont présentes dans la phase, ces deux équipes se rencontreront systématiquement en ¼ de finale

- **Féminines** :
    - **U18 / U15** : Même règlement que la saison 2025-2026

- **U13 / U11** : L'inscription sous le nom de la convention est autorisée (maximum 2 équipes : 1 en Coupe, 1 en Challenge).
-

- **Regroupements** : Maximum 2 équipes autorisées par regroupement (1 en Coupe et 1 en Challenge).
- Surclassement et Équipes Nationales
- Un joueur U15 surclassé peut jouer en U18, mais il ne pourra plus ensuite redescendre dans sa catégorie d'origine.

Programmation des rencontres

- Les clubs doivent rédiger les conclusions de matchs dans les meilleurs délais suivant la mise en ligne des rencontres sur Gesthand

- En catégorie +16, les matchs sont programmés en semaine, à l'initiative du club recevant :
  - Il en fixe la date, avec comme limite la date butoir, le lieu et l'heure du coup d'envoi.
  - Les horaires réglementaires à respecter sont, pour le coup d'envoi, compris entre 20h30 et 21h30, sauf accord entre clubs.
    - Les rencontres de coupe Nat & Reg sont autorisées le weekend si les 2 clubs sont d'accord.

- En catégorie jeunes : les dates possibles pour la tenue des matchs sont définies, à chaque tour, par la COC, les clubs recevant sont tenus de s'y conformer, à l'exception des cas suivant :
  - Accord entre les deux clubs pour jouer avant la date prévue.
  - Impossibilité, dûment reconnue par la COC en application des textes règlementaires
    - Dans le cas où le match se joue en semaine les horaires autorisés, en catégorie jeune, sont : entre 19h00 pour le coup d'envoi et 21h00 pour la fin de match.

- Aucun report ne sera accepté sauf pour les cas prévus par l'article 94.1.1 alinéa 1 ; 2 et 3 du règlement fédéral.
  - Si une équipe demande un report en vertu de l'article 94.1.1 elle accepte de facto de se déplacer chez son adversaire en semaine.
- Aucun report ne sera accepté s'il a pour effet de repousser la rencontre au-delà la date butoir fixée au calendrier.
- L'ordre des finalités communiqué avant le premier tour de coupe ne sera pas modifié.
- Lors des finales les équipes des clubs hôtes sont systématiquement « recevant ».
- Les équipes finalistes pourront inscrire 14 joueurs sur la FDME.

Respect des Règles et de l'Esprit

- Une équipe déclarée forfait se verra sanctionnée dans les mêmes conditions qu'en championnat départemental.
- Toute équipe ne respectant pas les règles sera automatiquement exclue de la coupe et/ou du challenge, avec match perdu par pénalité.

Communication des résultats

- Les clubs sont tenus de transmettre les résultats de leurs équipes par le logiciel FDME (sauf cas de force majeure) :
    - avant 20h00 le dimanche pour les rencontres du jour et celles ayant eu lieu le vendredi ou le samedi précédent.
    - avant 12h00 le lendemain pour les rencontres ayant eu lieu le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Tout cas non prévu au présent règlement sera traité par la COC et validé par le bureau directeur et ne sera pas susceptible d'appel.

Arbitrage

- Les arbitres sont désignés par la CDA ou la CDJA selon les catégories et les disponibilités.
- Les indemnités d'arbitrage, désignés CDA, sont à régler à part égale entre les clubs concernés.

Contentieux et pénalité

- Même règlement que pour le championnat.

Rappel concernant les cas d'égalité à la fin du temps règlementaire

En cas d'égalité à la fin du temps règlementaire, les équipes se départagent par l'épreuve des tirs au but selon les règles suivantes :

1. *Une série de 5 tirs : avant les jets de sept mètres, chaque équipe désigne à l'arbitre, à l'aide des numéros de maillots, les cinq joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire. L'ordre des tireurs est laissé au choix des équipes. L'équipe qui a marqué le plus de buts est déclarée vainqueur.*
2. *En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, il est procédé à une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.*
3. *Cette série est "dite à mort subite". À nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.*

***Nota** : un joueur, exclu ou disqualifié ne peut pas participer aux tirs au but pour son équipe.*

- En cas de match se terminant par des tirs au but, le score pris en compte sera le score final, à savoir le score à la fin du temps règlementaire plus les tirs au but.

Moins de 11 ans Mixte

Tour principal

Coupe

8ème de finale (16 équipes)

- 4 poules de 4

1/4 de finale (8 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule

Challenge

16ème de finale (31 équipes)

- 7 poules de 4
- 1 poules de 3

8ème de finale (16 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule

Moins de 11 ans Féminin

Tour principal

Coupe

8ème de finale (11 équipes)

- 2 poules de 4
- 3 poules de 3

1/4 de finale (8 équipes)

- Les premiers de chaque poule
- Les 4 meilleurs 2eme

Challenge

1/8ème de finale

Matchs secs

Moins de 13 ans Masculin

1er tour préliminaire

6 matchs simples

- Les vainqueurs participent à la Coupe de l'Essonne
- Les perdants sont reversés en Challenge de l'Essonne

Tour principal

Coupe

8ème de finale (16 équipes)

- 4 poules de 4

1/4 de finale (8 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule

Challenge

16ème de finale (27 équipes)

- 6 poules de 4
- 1 poules de 3

8ème de finale (16 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule
- Les deux meilleurs 2eme

Moins de 13 ans Féminin

Tour principal

Coupe

8ème de finale (18 équipes)

- 3 poules de 4
- 2 poules de 3
-

1/4 de finale (8 équipes)

- Les premiers de chaque poule

Challenge

1/8ème de finale

Matchs secs

Moins de 15 ans Masculin

1er tour préliminaire

6 matchs simples

- Les vainqueurs participent à la Coupe de l'Essonne
- Les perdants sont reversés en Challenge de l'Essonne

Tour principal

Coupe

8ème de finale (16 équipes)

- 4 poules de 4

1/4 de finale (8 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule

Challenge

16ème de finale (22 équipes)

- 4 poules de 4
- 2 poules de 3

8ème de finale (16 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule
- Les quatre meilleurs 2eme

Moins de 15 ans Féminin

Tour principal

Coupe

8ème de finale (20 équipes)

- 5 poules de 4

1/4 de finale (8 équipes)

- Le premier de chaque poule
- Les trois premiers 3eme

Challenge

1/8ème de finale

Matchs secs

Moins de 18 ans Masculin

1er tour préliminaire

6 matchs simples

- Les vainqueurs participent à la Coupe de l'Essonne
- Les perdants sont reversés en Challenge de l'Essonne

Tour principal

Coupe

8ème de finale (16 équipes)

- 4 poules de 4

4ème de finale (8 équipes)

- Les deux premiers de chaque poule

Challenge

16ème de finale (18 équipes)

- 3 poules de 4
- 2 poules de 3

8ème de finale (16 équipes)

- Les trois premiers de chaque poule
- Le meilleur 3eme

Moins de 18 ans Féminin

Tour principal

Coupe

8ème de finale (17 équipes)

- 2 poules de 4
- 3 poules de 3

1/4 de finale (8 équipes)

- Les premiers de chaque poule
- Les 4 meilleurs 2eme

Challenge

1/8ème de finale

Matchs secs